

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : *Professionnalité Infirmière Emergente-Posture Réflexive 1.1 TP 2026-2027*

Code : S.SI.370.1565.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☒ Ab6

*En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3)

*En adoptant une attitude empathique, bienveillante et non jugeante (Ab6)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☒ Bb3 ☒ Bb4

*En utilisant à bon escient les technologies de l'information et de la communication (Bb3)

*En adaptant la communication à la situation des patient·es/client·es (Bb4)

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3 ☐ Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2 ☒ Fb3 ☐ Fb4

*En saisissant, dès la formation initiale, toutes les opportunités de développer ses compétences (Fb1)

*En intégrant les savoirs expérientiels des patient·es/client·es et des collègues (Fb3)

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3 ☒ Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

*En adoptant une attitude responsable pour sa propre santé et celle de ses collègues et en adoptant des mesures de promotion et de prévention (Gb4)

Objectifs généraux d'apprentissage

Apprentissages critiques :

- Amorcer son déploiement postural à partir de son profil personnel/professionnel préexistant
- Apprécier (juger, mesurer, distinguer sa valeur) le soi infirmier en cours de construction (processus de développement professionnel et personnel)

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- La professionnalisation du sujet en formation et l'identité professionnelle
- La professionnalité émergente, développement professionnel, déploiement postural
- L'éthos professionnel, le soi professionnel
- La réflexivité
- Le partenariat en formation
- L'intégrité et l'éthique professionnelle
- Les éléments clés pour concevoir une carte conceptuelle pour son usage en formation
- Le projet de formation infirmière
- L'accompagnement dans l'apprentissage des sciences de la santé
- Le soi infirmier et la théorie de la transition selon Meleis
- La socialisation estudiantine et le positionnement proactif en développement
- Challenges et travailler ensemble

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☒ Autre (préciser) : Jeux de rôles, édification d'un portfolio et autoconfrontation simple activité | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Ecrit sur table | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- | | |
|-------------------|--|
| Répétition | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. |
|-------------------|--|

Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Chinn, Sitzman, K., & Kramer, M. K. (2022). *Knowledge development in nursing: theory and process* (Eleventh edition). Elsevier

Clot, Y. (2000). La formation par l'analyse du travail : pour une troisième voie. In B. Maggi (Éd.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 133-156). Presses Universitaires de France.

Conseil International des Infirmières. (2021). *Code déontologique du CII pour la profession infirmière*. Conseil international des infirmières. https://www.icn.ch/sites/default/files/2023-06/ICN_Code-of-Ethics_FR_WEB.pdf

Conseil International des Infirmières. (2025). *Révision des définitions des « soins infirmiers » et « infirmière » : rapport final du projet, juin 2025*. Conseil International des Infirmières. https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-06/ICN_Definition-Nursing_Report_FR_Web.pdf

Jorro A, De Ketele J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck.

Kim, S. K. (2015). *The Essence of Nursing Practice: Philosophy and Perspective*. Springer.

Meleis, A. I. (Éd.). (2010). *Transitions theory: middle-range and situation-specific theories in nursing research and practice*. Springer Publishing Company.

Phaneuf, M. (2016). *La relation soignant-soigné : l'accompagnement thérapeutique* (2e éd.). Chenelière Education.

Schön, D.A., (1994). *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Les éditions Logiques

Wittorski, R., (2008). *La professionnalisation*. *Savoirs : revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes*, (n° 17) (2), 9-36. <https://doi.org/10.3917/savo.017.0009>

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Ghizlane Koleï

Descriptif validé le 09.09.2026 par la doyenne Gora Da Rocha

